

Article 1 : Organisation

Les echecs de Vincennes organisent le **8^{ème} tournoi rapide de Vincennes**.

Le tournoi est ouvert à tous les joueurs licenciés B ou A à la FFE ou à une fédération reconnue par la FIDE ; pour la saison 2019-2020.

Celui-ci se déroulera en 7 rondes à la cadence 15min+5s/coup

Les participants sont répartis en trois open :

- Open A : Pour les participants ayant un classement elo supérieur ou égal à 1900
- Open B : Pour les participants ayant un classement elo compris entre 1500 et 1900
- Open C : Pour les participants ayant un classement elo strictement inférieur à 1500

Les résultats sont comptabilisés (Hom. 50849-50848-50847) pour le elo rapide FIDE de Février 2020.

Dans certaines conditions et avec l'accord de l'organisateur, les joueurs qui le souhaitent peuvent jouer dans l'open supérieur (C → B , B → A).

Article 2 : Règles du Jeu et Appariements

Les règles du Jeu sont celles de la FIDE (Janvier 2018), et son article A.4 pour les Echecs Rapides non supervisés. A Noter, entre autres:

- Le premier coup illégal sera pénalisé de 2 minutes ; le deuxième coup illégal perd la partie (art 7.5.5).
- Utiliser deux mains pour jouer un coup (roque, prise, etc.), est considéré un coup illégal (art 7.5.4).
- Appuyer sur la pendule sans avoir joué un coup, est considéré un coup illégal (art 7.5.3).
- L'arbitre peut intervenir pour signaler un coup illégal ou la chute du drapeau (art A.4.2 et A.4.5).

Les appariements se font au système Suisse, et seront assistés par ordinateur avec le logiciel PAPI sous contrôle de l'arbitre principal.

Le délai de forfait est de 15 minutes.

Article 3 : Lieu de jeu et Horaires

Lieu : Salle Robert-Louis (cœur de ville) ; 98 rue de Fontenay ; 94300 Vincennes

Clôture des inscriptions : Le 5 janvier 2020 vers 9h45.

Pointage et vérification des licences : Le 5 janvier 2020 de 9h jusqu'à 9h45

Seront appariés à la 1^{ère} ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et réglé leurs droits d'inscription.

Les retardataires pourront être appariés à la ronde 2 uniquement avec accord de l'organisateur et de l'arbitre.

Horaire des rondes :

Rondes N°1 à 3 : 10h00-12h30	Rondes N°4 à 7 : 13h45 - 17h15
Remise des prix : Vers 17h30	

Article 4 : Inscriptions et Prix

Droits d'inscriptions :

Avant le 5 janvier 2020 : 25€/adultes 12€/jeunes Sur place : 30€ adultes-15 € jeunes

Gratuité pour les titrés

Répartition des Prix : Les prix seront non cumulables.

Les prix seront attribués à la place

La liste des prix sera affichée après la pause du midi.

L'absence à la remise des prix implique la renonciation à toute récompense éventuelle.

Article 5 : Départages

Le départage des ex-aequo se fait de la manière suivante : Buchholz tronqué suivi du cumulatif puis de la performance.

Article 6 : Conduite des joueurs

Un joueur ne peut quitter l'espace de jeu sans la permission d'un des arbitres et n'est pas autorisé à parler de sa partie en cours.

Dans la salle de jeu, les appareils électroniques doivent être maintenus en position éteinte. Tout joueur dont l'arbitre constate que le portable sonne, vibre ou dont l'appareil électronique est allumé sera sanctionné de la perte de la partie.

Il est strictement interdit de fumer, de vapoter ou d'amener des boissons alcoolisées dans la zone de jeu.

Article 7 : droit d'image

La participation au 8ème tournoi rapide de Vincennes implique mon acceptation, que la photographie et/ou vidéo sur laquelle j'apparais, soit utilisée à des fins promotionnelles par le club des échecs de Vincennes, sur ses documents et sur son site Internet, pendant une période de 5 ans.

Article 8 : Arbitrage

L'arbitre principal du tournoi est Alfredo LORENZO – Arbitre International FIDE (Arbitre Fédéral Elite 1)

Tous les joueurs s'engagent, du simple fait de leur participation à respecter ce présent règlement.

L'Arbitre Principal

Alfredo LORENZO

L'Organisateur

Philippe VAILLANT